



C'est la 3^{ème} lame du rasoir

CSAE de l'INRAE du 14 octobre 2026



Déclaration liminaire CGT

« C'est la troisième lame du rasoir.

En juin, les Français découvrent que 140 000 signalements pour violences sexuelles sont en souffrance dans les tiroirs d'une police judiciaire et d'une justice en sous-effectifs notoires, et qu'une enfant de 11 ans l'a payé de sa vie.

Cet été, les années d'inaction face aux enjeux du changement climatique, et de sous-investissements dans les services d'intervention incendie engendrent 7 000 morts de la canicule et près de 100 000 hectares de forêt brûlés.

Et maintenant, c'est la grande misère des lycées, le manque de professeurs et de personnel d'accompagnement, les plafonds qui tombent, les souris dans les couloirs, les toilettes infâmes, les espoirs d'avenir broyés par Parcoursup. Les lycéens bloquent leur établissement pour obtenir qu'on les écoute ; on leur répond par des mutilations.

Le ministre de l'Intérieur vient confirmer à la télévision que les forces de l'ordre n'ont pas de consignes de retenue et que, pour lui, se faire crever un œil, arracher une main, fracasser le visage à 14 ans, c'est une réponse proportionnée à la contestation. La presse internationale découvre qu'on utilise des armes sublétales pour disperser des adolescents brandissant des pancartes en carton. Et des caméras imbéciles s'agglutinent autour de la moindre poubelle qui brûle pour alimenter les chaînes d'information en continu. Il y a pourtant plus important dans la vie que des poubelles. La jeunesse, elle, l'a compris.

Comme le dit si bien cette pancarte vue dans une manifestation : "*Pour 35 élèves, un prof ; pour un élève, 5 CRS.*" Dix ans de présidence Macron résumés en une phrase.

Les défilés du 13 octobre qui ont réuni près de 500 000 manifestants en France ont montré que le mouvement se pérennise. La CGT INRAE lui apporte tout son soutien, et appelle les agents de l'Institut à participer à la prochaine échéance, le 17 Octobre.

Le projet de loi de finances de 2027 publié par le gouvernement le 2 octobre 2026 montre sa volonté de poursuivre cette même politique délétère. Rien n'est prévu pour augmenter les recettes de l'Etat. Au contraire, la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises diminue, alors qu'elles ont versé 60 milliards d'euros de dividendes au deuxième trimestre. Tout l'effort est demandé du côté des dépenses sociales, touchant d'abord les retraites et la santé, et du côté du budget de l'Etat, sauf en ce qui concerne les dépenses militaires.

Pour l'élaboration du budget 2027, le gouvernement utilise une estimation de l'inflation 2026 à 2,1 %, chiffre extrêmement optimiste comparé aux 3 % attendus par l'INSEE. Les crédits de paiement du budget de la Mission Interministérielle Recherche et Enseignement Supérieur ne progressent que de 1,3 %, augmentation largement inférieure à ces estimations. C'est donc une baisse de moyens qui attend l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) en 2027.

Pour le programme 172, qui alimente la quasi-totalité du budget de l'INRAE, c'est surtout la baisse de 1500 titulaires du plafond d'emplois, dont 500 pour l'INRAE, qui nous alerte.

A l'ordre du jour de ce CSA figure une révision de la note de service sur les prêts sociaux et les aides. La CGT INRAE se félicite que le montant maximal des prêts soit revalorisé pour tenir compte de l'inflation. Par contre elle s'oppose à ce que l'aide exceptionnelle, non remboursable, soit désormais plafonnée.

Ce CSA aborde également la mise en place d'un dispositif de titres restaurant. La CGT se félicite de cette avancée qui correspond à une revendication ancienne du syndicat, et apportera un réel progrès pour nos collègues des centres dépourvus de restaurant. Nous nous inquiétons par contre qu'il soit mentionné une transmission du fichier #temps au prestataire, alors qu'il contient des données personnelles des agents. »

Informations à l'issue de la réunion

- **Projet de décision fixant les conditions et modalités d'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les organisations syndicales dans le cadre des élections professionnelles de 2026**

La CGT-INRAE a voté contre ce projet de note de service organisant les communications syndicales avant les élections professionnelles de Décembre, car il s'avère qu'elle a pour conséquence de museler toute communication pendant plus d'1 mois.

Vote : 5 CONTRE (CGT + SUD), 5 POUR (CFDT + CFTC)

- **Projet de modification de la note de service n°2019-16 du 14 février 2019 relative au prêt social et à l'aide exceptionnelle**

La CGT INRAE a obtenu que le plafonnement de l'aide exceptionnelle puisse être reconsidéré en cas de conditions exceptionnelles.

Vote : POUR à l'unanimité

Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !



UFSE-CGT - [Préavis de grève pour la période du 28 juillet au 30 octobre 2026](#)